

Goin de l'Ouvrier

Le sursalaire familial

[De la *Croix*, Paris]

L'inflation des salaires est exorbitante en certaines professions, c'est entendu.

Mais, dans la généralité, la hausse des salaires est plutôt un effet qu'une cause de la cherté de toutes choses. Presque partout ils ont monté parce qu'il "le fallait bien pour vivre".

Le manque à produire pendant cinq ans, la rareté des matières premières et leur coût augmenté par le change de plus en plus lourd, l'application précipitée de la loi de huit heures, la crise effroyable des transports et la criminelle âpreté au gain des mercantis, intermédiaires et autres, "demi-voleurs" comme on les appelait ici dernièrement, sont des facteurs autrement efficaces de l'énorme exagération des prix.

Au taux de ces prix, la plupart des salaires actuels et des traitements d'employés et modestes fonctionnaires sont dans une proportion à peine supérieure à la moyenne d'avant-guerre.

Seuls les célibataires et ménages sans enfants en bas-âge peuvent y trouver une sensible amélioration de leur sort.

Et c'est là qu'apparaissent l'injustice sociale et le péril national résultant du mode actuel de rétribution du travail. On ne s'est pas assez préoccupé de ce fait que, si la vie coûte trois fois plus cher qu'avant la guerre pour un célibataire, les charges de famille étant plus nombreuses, si on les multiplie également par trois, donnent un produit disproportionnellement plus élevé.

Exemple :

Une bouche à nourrir multipliée par trois donne 3 ; c'est-à-dire deux de plus seulement.

Cinq bouches, au contraire, multipliées par trois donnent 15 ; c'est-à-dire dix de

plus. Progression énorme pour un salaire équivalentement triplé chez l'homme seul et chez l'homme chargé de famille.

Donc, chaque enfant de plus apporte au père de famille un fardeau relativement plus élevé qu'avant la guerre.

Conséquence à prévoir de cette iniquité sociale : une baisse nouvelle de la nouvelle natalité.

Nous savons bien, à la *Croix*, que rien ne peut suppléer aux mœurs chrétiennes pour peupler les berceaux. Mais, il n'en est pas moins vrai, que les causes économiques peuvent être des adjuvants ou des obstacles à l'efficacité du mobile moral et religieux.

De là leur importance qu'il serait coupable de négliger.

Nous convenons également que les chefs d'entreprises, qui ont déjà tant à lutter pour se plier au nouveau régime du travail, ne peuvent qu'exceptionnellement faire une différence, dans la rétribution de la main-d'œuvre sans famille et l'ouvrier qui a charge d'enfants.

Des exceptions existent, nous en connaissons et les admirons.

Mais, en général, patrons et ouvriers s'en tiennent à la règle : "A travail égal salaire égal".

Et si la loi ou l'usage faisaient à tous l'obligation d'y déroger, on verrait bientôt les malheureux pères de famille trouver porte close en beaucoup d'usines comme ils la trouvent trop souvent quand ils cherchent un logement.

Mais, ce que les individus isolés ne peuvent faire, une collectivité peut l'exécuter. Ce qui est impossible à une firme est possible à une "place".

C'est ce qu'ont pensé les patrons métallurgistes de l'Isère. Réunis franchement en Syndicat, ils ont fondé, en mai 1918, une "Caisse de compensation d'indemnité et allocations familiales."

Cette Caisse est alimentée par les contributions obligatoires des industriels adhérents